

Réponse au Questionnaire

« Santé et Bien Être au Travail »

(Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce document sur notre site internet <http://cftc-55.com>)

Mon emploi

1 Je suis satisfait de mon emploi

- *72% des personnes interrogées se disent satisfaites de leur emploi*

2 Je me sens capable de faire le même travail qu'actuellement jusqu'à la retraite

- *Seulement 36% se sentent capable de faire le même travail jusqu'à la retraite*

3 Ma durée de travail est supérieure à 35 h par semaine

- *68% des personnes ont un temps de travail supérieur à 35h (de 38h à 41h certaines sont en dessous 30h (Temps partiel))*

4 Je suis obligé de me dépêcher pour faire mon travail

- *68% sont obligés de se dépêcher pour faire leur travail*

(Commentaires: Manque de personnel; travail plus important; objectifs parfois irréalisables)

Mon Salaire

5 Je considère que mon salaire est correct.

- *32% considèrent que leur salaire est correct*

6 Je bénéficie d'augmentations générales au moins une fois par an.

- *76% estiment ne pas avoir d'augmentation une fois par an*

7 Je bénéficie également d'augmentation individuelle.

- *68% disent ne pas avoir d'augmentation individuelle (commentaires: Pas tous les ans)*

8 Pour les augmentations individuelles, Les critères d'attribution sont-ils parfaitement identifiables.

- *72% estiment que les critères ne sont pas identifiables.*

(Commentaires : Les critères sont aléatoires; que le travail soit correct ou pas; à la tête du salarié; certains bénéficient de points de compétence non mérités; Pas de point même si les objectifs sont atteints; Manque de transparence sur les critères d'attribution.)

-

Ma Famille et mon travail

9 J'ai du mal à concilier travail et obligations familiales.

- *88% n'ont pas de difficultés pour concilier vie familiale et professionnelle*

10 Mes horaires sont adaptés à ma vie familiale.

- *96% disent que leurs horaires sont adaptés à leur vie familiale.*

11 J'ai le choix des dates de départ en vacances.

- *64% disent avoir le choix de départ en vacances*

12 On me change les dates de départ sans délai de prévenance.

- *68% disent n'avoir jamais changé de date au dernier moment et 32% disent parfois.*

13 L'employeur respecte-t-il l'avis conforme des délégués du personnel sur l'ordre des départs?

- *56% ne savent pas ce que c'est l'avis conforme des délégués contre 40% disent savoir et 4% qui disent que ce n'est pas respecté.*

14 Vous arrive-t-il d'emporter du travail à la maison?

- *84% disent non contre 16% à qui c'est déjà arrivé.*

(Commentaires : parfois à mon initiative; plus maintenant; jamais;)

Ma Santé au travail

15 Je travaille avec la peur de perdre mon emploi

- *96% n'ont pas peur de perdre leur emploi*

16 Je vis des tensions avec un public : usagers, patients, élèves, voyageurs, clients.

- *40% n'ont jamais de tension avec le public contre 36% en rencontrent parfois et 24% en rencontrent souvent.*

(Commentaires : de plus en plus souvent avec des collègues;)

17 Dans mon travail, je dois cacher mes émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur.

- *8% estiment ne pas à avoir à cacher ses émotions; 40% parfois; 32% Souvent; 20% toujours.*

18 Il m'arrive d'avoir peur pendant mon travail

- *76% n'ont jamais peur; 20% parfois et 4% souvent.*

(Commentaires : plus maintenant;)

19 Estimez-vous avoir déjà été la victime de harcèlement moral?

- *56% ne se sentent pas harcelé moralement contre 44% qui estiment l'avoir était.*

(Commentaires : attribution de poste; mal jugé; mal noté; toujours contredit; fausse promesse de points; pression)

20 Par Qui ?

(Commentaires : un collègue; un ou une responsable; un cadre; mon supérieur;

21 Estimez-vous avoir déjà été la victime de harcèlement Sexuel?

- *96% répondent NON et 4% oui*

(Commentaires : quelques fois à la limite;)

22 Par Qui ?

- Un Cadre

Mon Bien-être au travail

23 Mon travail me permet d'apprendre des choses nouvelles

- *24% toujours; 44% souvent, 24% parfois; 8% jamais.*

24 Je peux employer pleinement mes compétences

- *32% toujours; 20% souvent, 40% parfois; 8% jamais.*

25 Les collègues avec qui je travaille m'aident à mener mes tâches à bien

- *24% toujours; 40% souvent, 36% parfois; 0% jamais.*

26 Mon supérieur prend en considération mes remarques

- *8% toujours; 28% souvent, 44% parfois; 20% jamais.*

27 Mon supérieur m'aide à mener ma tâche à bien

- *8% toujours; 44% souvent, 40% parfois; 8% jamais.*

28 Mon travail est utile aux autres

- *40% toujours; 44% souvent, 16% parfois; 0% jamais.*

29 Mon travail est reconnu à sa juste valeur

- *12% toujours; 28% souvent, 40% parfois; 20% jamais.*

30 Dans mon travail, je dois faire des choses que je désapprouve

- *0% toujours; 12% souvent, 68% parfois; 20% jamais.*

31 J'ai les moyens de faire un travail de qualité

- *4% toujours; 56% souvent, 36% parfois; 4% jamais.*

32 J'effectue un travail répétitif sous contraintes de temps

- *16% toujours; 28% souvent, 40% parfois; 16% jamais.*

33 Je suis exposé(e) à porter des charges lourdes lors de manutention

- *0% toujours; 0% souvent, 4% parfois; 96% jamais.*

(commentaires : bien que ce ne soit pas dans mes fonctions;)

34 Je suis exposé(e) à des postures pénibles ou fatigantes.

- **0% toujours; 8% souvent, 21% parfois; 71% jamais.**

(commentaires : position de travail; travail sur double écran;)

35 Je suis exposé(e) à un bruit intense

- **12% toujours; 27% souvent, 19% parfois; 42% jamais.**

36 Je suis exposé(e) à des produits (ou substances) nocifs ou toxiques

- **4% toujours; 0% souvent, 0% parfois; 96% jamais.**

(Commentaires : Bâtiment ancien présence d'amiante)

Mes Relations au travail

37 Au cours des douze derniers mois, avez-vous discuté de problèmes liés à votre travail avec un représentant du personnel (délégué du personnel, délégué syndical...)

- **92% non; 8% oui**

(Commentaires : ne sont pas à l'écoute; ne viennent pas à la plateforme;)

38 Les solutions apportées ont-elles été satisfaisantes

- **100% non**

39 Au cours des douze derniers mois, avez-vous été consultés par vos supérieurs à propos d'un changement dans votre travail ou vos conditions de travail ?

- **42% non; 58% oui**

40 Au cours des douze derniers mois, y-a-t-il eu un ou plusieurs licenciements dans l'établissement où vous travaillez ?

- **76% non; 8% oui; 16% ne savent pas.**

(Commentaires : beaucoup de départs en retraites non remplacés.)

Les remarques et conseils de la CFTC :

Sur l'emploi

Remarque : Globalement les salariés sont plutôt satisfaits de leur travail mais souhaiteraient évoluer. visiblement ne savent pas comment y parvenir et personne ne leur apporte réellement de solutions. Que ce soit la direction ou les élus.

Conseil : La CFTC pense que l'évolution dans les métiers passe obligatoirement par la formation mais pour laisser les salariés se former il faut que les effectifs soient conformes au travail à effectuer et que leur absence n'en perturbe pas l'organisation. Ce qui n'est visiblement pas le cas vu le nombre de départs à la retraite qui n'ont pas été remplacés et dont la charge de travail est réparti sur ceux qui restent.

Remarque : 68% travaillent à des horaires supérieurs à 35h alors que d'autres sont à temps partiel Cette grande disparité entre les horaires est certainement expliqué par l'historique de la société et le passage à 35h

Conseil : Il serait peut être nécessaire de remettre à plat ce système afin de mieux répartir la charge de travail entre les salariés et leur permettre l'accès à des formations valorisantes.

Sur le Salaire

Remarque : Sur les salaires il y a visiblement un problème de confusion entre augmentation annuelle et individuelle car si 24% disent en bénéficier de la première, 78% disent que non alors que les augmentations annuelles ne peuvent qu'être identiques pour l'ensemble du personnel.

On retrouve ce ratio pour les augmentations individuelles avec cependant 72% des salariés qui ne comprennent pas les critères d'attributions. Il ne fait aucun doute que cette incompréhension crée des tensions entre les salariés et installe une mauvaise ambiance au travail (une certaine forme de jalousie)

Conseil : Il serait peut-être temps aux représentants du personnel de prendre ce dossier en main et de remonter cette information à la Direction lors des réunions officielles et de leur faire des propositions afin de rendre le système plus juste et que chacun puisse vérifier l'attribution des points qui lui sont donnés sur des critères objectifs. La création d'une commission au sein des délégués du personnel chargée du contrôle de l'attribution des points apporterait certainement une solution acceptable par les salariés qui pourrait solliciter cette dernière en cas de désaccord.

Ma Famille et mon travail

Remarque : presque l'ensemble des salariés arrivent à concilier vie familiale et vie professionnelle. Ce fait est certainement dû en grande partie à la flexibilité des horaires notamment des prises de service et de sortie. Concernant les congés la aussi les salariés sont satisfaits ce qui laisse supposée une bonne gestion, ce qui n'est pas toujours évident dans ce genre de société qui ne ferme pas en juillet ou août. Par contre 56% des salariés ne savent pas ce qu'est l'avis conforme des délégués du personnel en matière d'ordre des départs.

Pour info : Le code du travail prévoit que les délégués du personnel doivent être consultés et émettre un avis chaque année sur l'ordre du départ des salariés. Les salariés doivent retrouver trace de cet avis dans les comptes rendus des réunions.

Art. L. 3141-14

A l'intérieur de la période des congés et à moins que l'ordre des départs ne résulte des stipulations des conventions ou accords collectifs de travail ou des usages, cet ordre est fixé par l'employeur après avis, le cas échéant, des délégués du personnel.

Pour fixer l'ordre des départs, l'employeur tient compte :

- 1) De la situation de famille des bénéficiaires, notamment des possibilités de congé, dans le secteur privé ou la fonction publique, du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité ;*
- 2) De la durée de leur service chez l'employeur ;*
- 3) Le cas échéant, de leur activité chez un ou plusieurs autres employeurs.*

Ma Santé au travail

Remarque : si l'ensemble des salariés ne craignent pas de perdre leur emploi, il résulte de ce questionnaire un certain nombre de points qui devraient être approfondis car :

- 60% estiment avoir ou avoir eu des tensions avec un public?
- 92% disent avoir dû cacher leur émotion?
- 44% estiment avoir été victime de harcèlement moral?
- 24% estiment avoir déjà eu peur à leur travail

Conseil : Que ce soit en interne ou avec des personnes extérieures, il n'est pas normal pour des salariés d'être confronté à ce genre de risque, La CFTC pense que le CHSCT (comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail) a un rôle important dans ce domaine et devrait mettre en place un certain nombre d'action et de contrôle afin d'identifier clairement les problèmes et y proposer des solutions. Laisser ce genre de problème persister alors qu'ils sont dénoncés laisse peser les responsabilités sur l'ensemble des salariés et pas seulement sur les dirigeants. La création d'une cellule d'écoute (anonyme) pourrait permettre à la fois de soulager, d'identifier, et de proposer des solutions à ces salariés.

Sur le Bien-être au travail

Remarque : Globalement le travail s'effectue dans une bonne entente et les salariés à part quelques exceptions peuvent compter sur leurs collègues et supérieurs même si certains trouvent frustrant que leurs remarques faites à leurs supérieurs ne soit pas prises en compte (20%) Tout comme 20% des salariés qui estiment que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Un point cependant devrait certainement être approfondi car 68% des salariés estiment devoir faire des choses qu'ils désapprouvent? N'ayant pas d'information plus précise sur ce point il pourrait s'agir de décisions que ces salariés sont amenés à prendre vis-à-vis des usagers et qui visiblement ne leur conviennent pas.

Conseil : Les représentants du personnel devraient certainement se saisir de ce problème afin de l'identifier clairement et vérifier s'il n'est pas contraire aux règles d'usages.

Sur les Relations au travail

Remarque : Un point noir, visiblement les représentants du personnel tous confondus ne sont pas reconnus et sollicités. En effet 92% des salariés disent n'avoir pas discuté de problèmes avec leurs représentants aux cours des douze derniers mois, alors que 58% des salariés disent avoir été consultés par leur supérieur concernant des modifications de leur travail ou condition de travail.

Deux solutions, soit tout va bien et tout c'est bien passé concernant ces modifications et on n'a pas besoin d'eux, soit ils ne sont pas reconnus pour diverses raisons et les salariés ne les sollicitent pas soit par manque d'information, soit par manque de résultat.

Conseil : les représentants du personnel devraient peut-être se remettre en cause et essayer de comprendre pourquoi ils ne sont pas plus sollicités?

FIN

(Toutes les personnes qui souhaiteraient obtenir des informations complémentaires ou nous en apporter, peuvent nous contacter soit par téléphone au 03 29 79 11 41 soit par mail à ud.cftc.meuse@wanadoo.fr soit par le bulletin de contact de notre site internet www.cftc-55.com.)